

Retour de Conseil...

Le jeudi 17 avril se tenait le véritable premier Conseil Municipal. L'ordre du jour montrait bien la trêve liée à la période électorale. Le conseil était presque au complet, notamment le groupe « Croissy et vous » qui se présentait dans une configuration complète... et peut être stable.

Les 4 premiers points portaient sur l'approbation des comptes administratifs (CA) Ville et Assainissement, ainsi que les Comptes de Gestion sur les mêmes objets.

Sur ce second volets, qui, consiste à constater que le percepteur a bien fait son travail de contrôle, nous ne sommes pas intervenus, votant traditionnellement « pour ». Par contre nous n'avons pas approuvé les 2 CA, en nous abstenant.

Nous sommes intervenus pour le CA Ville en précisant que n'ayant pas voté le budget 2007, nous ne pouvons valider son exécution. De plus nous avons mis en exergue 3 points:

- d'une part l'école de musique municipale qui réalise un exercice 2007 à 163% en recettes. Ce succès est dû en grande partie au dynamisme mis par la directrice à proposer un enseignement de qualité et original. Au-delà de ce succès, nous avons rappelé notre souhait à voir appliquer un véritable Quotient Familial Municipal sur l'ensemble des services, dont l'accès à l'Ecole de Musique Municipale.
- d'autre part, nous sommes inquiets devant les recettes toujours importantes des droits de mutation (taxes dans le cadre de ventes immobilières). En effet, les recettes de cette taxe sont toujours aussi élevées (900 K€ en 2007, pour une prévision de 600K€) pour un mouvement de parc quasi constant (200 ventes/an). Une des causes de ce phénomène, est liée au prix du foncier excessif ! Croissy est une ville chère, excluant de plus en plus. Nous sommes encore loin de la mixité sociale que nous revendiquons lors de notre campagne !
- enfin, le troisième point porte sur le château qui sera une opération essentielle de la mandature et sur laquelle nous aurons une attention particulière de vigilance et de contrôle.

Avec les 3 autres points nous abordions le lancement d'Appels d'Offre

- remplacement de la chaudière du château
- réhabilitation des canalisations d'assainissement
- travaux d'assainissement dans le cadre de la suppression des rejets direct en Seine par temps sec du quartier des bords de Seine.

Nous pensons que sur les choix faits par la commune, nous allons dans le bon sens, en privilégiant des choix écologiques. Mais nous sommes encore loin d'une véritable démarche Agenda 21 alliant les 3 contraintes : Economique, Environnementale et Sociale. Nous constatons que les dossiers ne sont pas encore finalisés, et que des choix restent en suspend. Notamment sur la chaudière du château pour lequel nous attendons les conclusions du cabinet Starck pour la mise en œuvre de la Pompe A Chaleur (PAC) eau/eau.

De même sur le troisième appel d'offre, nous n'avons rien de précis sur la part financière à la charge des particuliers pour l'enfouissement des cuves de récupération d'eau de pluie. Affaire à suivre...

Sur le point suivant, qui traitait de la réfection de la toiture des vestiaires « foot » du stade, nous sommes intervenu en précisant qu'il était toujours dommage de réagir dans l'urgence. En effet, si une démarche anticipé Agenda 21 avait été mis en œuvre, nous aurions pu imaginer des solutions novatrices alliant protection de l'environnement (et notamment d'un point de vue pollution passive liée à l'amiante de la toiture) et développement durable. En séance nous préconisons une toiture avec capteurs photovoltaïques permettant, à base d'électricité « verte » de produire l'eau chaude sanitaire du vestiaire.

En fin de séance nous avons souhaité revenir sur la Communauté de Communes de la Boucle de la Seine (CCBS), et notamment de la représentation de l'opposition au Conseil Communautaire.

A entendre les réponses faites à nos demandes, nous constatons que la vision des maires de la CCBS (sauf celui du Vésinet) est assez étriquée et toujours défensive. Il est difficile de dépasser l'intérêt local (de sa commune) pour imaginer l'intérêt collectif. Non, la CCBS n'est pas l'addition des 7 exécutifs des communes. Il faut imaginer la CCBS comme une collectivité territoriale partenaire des communes qui la compose avec une représentation proportionnelle. Mais le débat ne fait que commencer. Il y a encore des freins culturels à lever, et nous prenons acte de la mise en place immédiate d'une commission municipale sur la CCBS. A suivre...

Note établie par notre Groupe « Croissy Autrement »

Le 18 avril 2008